



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Conseil d'administration du 03 /02/2015

Lieu : Paris

Début de séance : 15h

Membres du CA présents :

Président : Bernard Legube (CUE Limousin Poitou-Charentes)

Secrétaire/VP suivi Hoa Lac : Philippe Lecoeur (Université Paris Sud)

VP Recherche : Christian Valentin (IRD)

VP Masters/enseignement numérique : Florent Calvayrac (Université du Maine)

Trésorier : Pascal Gantet (Université Montpellier 2)

Minh Chau Pham (Université Paris Diderot)

Noureddine Manamanni (Université de Reims Champagne Ardenne)

Pierre Chiappetta (Université d'Aix-Marseille)

Martin Schwell (Université Paris-Est Créteil)

Daniel Chillet (Université de Rennes 1)

Yannick Giraud-Heraud (Université Paris Diderot)

Bernard Journet (ENS Cachan)

Sylvain Ouillon (IRD/Université Paul Sabatier)

Marie-France Barthet (Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées)*

Dominique Baillargeat (Université de Limoges) *

Membres invités :

Pascal Lenormand (Université Paul Sabatier)

Isabel da Costa (ENS Cachan)

Jean-Pierre Faugere (Université Paris Sud)

François Pernot (HCERES)

Jean-Luc Nahel (CPU)

Benoit Labat (MENESR-MGIRIES)

Jean-Luc Clément (MENESR/DREIC)

Patrick Boiron (Recteur USTH)

Jacques Erschler (Consortium USTH)*

Céline Gausson (Consortium USTH)*

* présents par téléphone

1. Approbation des CR des CA précédents

Cf. annexes

Deux remarques sont faites sur le compte-rendu du 23 septembre 2014.

Point 3 du compte-rendu, le nom du Master doit être modifié comme suit :

Biotechnologie Médicale-Biotechnologie Végétale-Pharmacologie

Il faut également ajouter Université Aix-Marseille en établissement co-accrédité du Master.

Les deux comptes-rendus sont approuvés avec ces modifications.

2. Vie de l'association

- Achat d'équipements :

Sur la subvention versée de 400 K€, 200 K€ ont été engagés à ce jour. Restent encore 200 K€ à engager avant juin 2015, nouvelle date limite accordée par le Poste à Hanoi.

Bernard Legube demande aux départements d'envoyer au plus vite leur demande d'équipements au Consortium.

- Présentation du budget prévisionnel :

Cf. annexes

Deux remarques sur ce budget :

- la somme prévue pour le financement des missions de coordination est de 30 000 euros mais uniquement si le Consortium reçoit une subvention du MAEDI pour laquelle il n'y a pas de nouvelles récentes. Sinon le financement sera ramené à 15 000 euros, ce qui permettra de financer une mission par département, plus une ou deux missions.

- Les per diem sont toujours de 80 \$ par jour, en prenant en compte la durée du séjour plus 4 jours de transport.

- Date des prochaines réunions :

L'Université Aix-Marseille confirme qu'elle accueillera la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu le 20 mai 2015, probablement dans les locaux de Saint Charles.

Détail de la journée :

9h45 : CA rapide pour arrêter les comptes

10h30 : AG

Buffet sur place

14h00-15h30 : CA

Deux autres points sont à traiter sur la vie de l'association :

François Henn, représentant de l'Université de Montpellier et trésorier de l'association a demandé à être remplacé par Pascal Gantet.

Le CA n'émet aucune objection.

Pascal Gantet est le nouveau trésorier de l'association.

L'Université de Lille 1 veut entrer dans le Consortium. Les statuts exigent que le CA se prononce.

Avant de valider l'adhésion, le Consortium devra solliciter Lille pour savoir dans quel Master et avec quels degrés d'implication, ils souhaitent s'engager.

3. Masters

- Master professionnel/Master académique

Le Vice Recteur Binh a adressé une demande au Consortium afin de connaître son avis sur l'aménagement des Masters en deux formations : un Master académique et un Master professionnel avec les mêmes enseignements mais ouverts aux étudiants salariés (cours du soir). A la dernière Assemblée Générale, les membres étaient plutôt opposés. Il avait été admis que les Masters volontaires pourraient mettre en place ce système à titre d'expérimentation. Mais attention, le contenu de l'enseignement doit rester le même. Il ne doit pas y avoir des formations différentes. Seuls les horaires changent. Les cours du soir sont une formule très répandue au Vietnam. Des cours du soir ont déjà été mis en place dans les masters STIC et espace (cours en commun)

Le problème de l'évaporation des étudiants entre la licence et le Master est évoqué. Cela pourrait être dû en partie au peu de coordination entre la licence et le master. Pour réduire cette évaporation la coordination licence/masters pourraient être améliorée.

- Procédure d'évaluation/accréditation

Bernard Legube introduit François Pernot qui est responsable de la "Mission Europe et Internationale" au HCERES, ex AERES et qui a accepté de venir donner des explications que la procédure d'évaluation des masters. Celui-ci présente les missions du Conseil.

Cf. annexes

Le HCERES n'accorde pas d'accréditation. C'est le ministère. Le HCERES évalue les formations à des fins d'accréditations.

Les Masters de l'USTH sont portés par des établissements appartenant à différentes vagues. La proposition est de caler l'évaluation de tous les Masters sur la vague B afin d'avoir une évaluation simultanée des formations USTH au niveau Master.

Chaque formation est évaluée dans un champ de formation (ensemble cohérent de formation). A l'intérieur de cela, c'est ensuite chaque formation qui est évaluée.

A noter que seul l'existant est évalué. Les projets ne sont pas évalués mais peuvent figurer sous forme d'annexe.

Il y aura donc un dossier à faire pour le champ de formation (sciences et techniques) et un dossier par formation.

Les dossiers devront être remis en octobre 2015.

Est-ce qu'il y aura une visite du HCERES pour cette évaluation ?

C'est au Consortium et à l'USTH de décider et d'en faire la demande.

Selon François Pernot, c'est tout à fait envisageable car c'est une structure particulière dans un contexte particulier.

Il faudra dans ce cas prévoir 4 ou 5 personnes dont un expert formation et un délégué technique. Il se posera alors la question du financement.

Jean-Luc Clément rappelle que la demande du Consortium est d'obtenir une évaluation complète de l'USTH. François Pernot indique que cette évaluation de l'établissement est possible si elle est demandée par le partenaire vietnamien et que dans ce cas, il s'agira d'accentuer le côté champ de formation de l'évaluation.

- Sur les formations dans le domaine aéronautique.

Des démarches ont été effectuées sur le bassin toulousain par Bernard Legube et Jacques Erschler auprès de l'ISAE, l'ENAC et l'IAS ainsi que par le poste à Hanoi qui doit rencontrer des représentants de Vietnam Airlines et Viet Jet. Il reste à prendre contact avec Airbus.

La partie vietnamienne doit préciser sa demande sur le type de formations souhaitées.

L'IAS a fait savoir qu'ils pourraient réaliser une étude pour aider à définir les besoins du Vietnam. Dans ce cas, la question du financement se posera.

Des discussions sont également prévues avec le pôle Aerospace Valley.

Le programme de formation doit être construit en prenant en compte l'environnement actuel des formations au Vietnam et en concertation avec le PFIEV très lié à l'Institut Polytechnique de Hanoi (IPH/HUST).

Patrick Boiron rappelle qu'un accord cadre a été conclu entre USTH et Vietnam Airlines pour la formation de techniciens de maintenance.

- Sur l'enseignement à distance :

Les besoins sont encore à définir et pour ce faire, un questionnaire destiné aux établissements membres du Consortium est en préparation.

Certains modules du Master Matériaux et nanotechnologies sont enseignés à distance à titre d'expérimentation.

- Changements dans les départements

Les changements dans les départements :

Espace

Pierre Encrenaz souhaite laisser la main à Benoit Mosser et Yannick Giraud-Héraud.

Le nom : Space (Earth observation - Astrophysics - Satellite technologies)

Bio-pharma

Pascal Gantet est remplacé par Michel Lebrun.

Le directeur vietnamien Dr Quyen Dinh Thi est décédé. Bernard Legube a transmis à sa famille les condoléances du Consortium. Le nouveau Directeur vietnamien est Quen Van Duong

Matériaux et nanotechnologies

Philippe Lecoeur souhaite passer la main.

Le nom : Advanced materials

Master Energies renouvelables

La partie vietnamienne souhaite que le nom devienne énergies durables (pas d'énergie nucléaire)

Le dernier point sur le Master évoqué par Bernard Legube est la question des frais de scolarité pour les étudiants français qui veulent faire un semestre ou la totalité du Master à l'USTH. La question ne peut pas être réglée aujourd'hui mais il faudra en discuter avec l'USTH.

4. Recherche

Bien que ce point soit à l'ordre du jour du Conseil d'Administration, il n'y a rien de nouveau à évoquer.

5. Doctorats

Cf. annexes

Rappel de la procédure d'attribution des bourses USTH et notamment de la sélection des sujets de thèse (avec décalage des dates par rapport au document de Françoise Rieg- Falson).

Les propositions de sujets ont été transmises hier, lundi 2 février aux départements pour que ces derniers les évaluent (note A, B et C). Ils rendront leurs évaluations avant le jeudi 12 février midi afin que le bureau du Consortium puisse procéder à la sélection. (Réunion le 13/02 à 10h).

Patrick Boiron a demandé à Didier Lecomte de faire un sondage auprès des directeurs de départements afin que ces derniers classent les sujets en fonction des besoins USTH. Le but est de faire en sorte d'avoir des personnes formées pour porter les activités de l'USTH.

Attention, la liste qui a été transmise par Didier Lecomte n'est pas à jour.

Bernard Legube estime qu'il aurait fallu prévenir les établissements en amont afin qu'ils déposent des sujets en lien avec ces priorités exprimées.

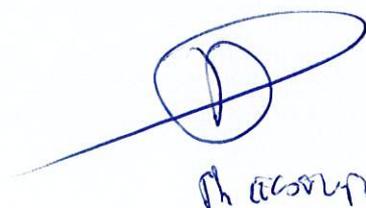
Le montant des bourses 911 ne correspond pas au minimum attendu par les écoles doctorales. Certaines thèses en EEO ont été refusées de ce fait.

D'autre part, il y a une vraie difficulté liée aux critères de sélection du VIED. Des postulants au doctorat sont sélectionnés par les jurys USTH et sont ensuite refusés par le VIED. Il faut rapprocher les critères de sélection. Il y a d'autant plus de perte qu'il est exigé que les postulants aient obtenu leur diplôme de Master. Or au moment du dépôt des candidatures, les étudiants sont en fin de Master. Ils ne peuvent donc pas postuler à une bourse USTH et doivent attendre l'année d'après. Ce problème de critères et de procédure est stratégique pour le projet de l'USTH car il conditionne la quantité et la qualité des recrutements de doctorants/futurs cadres de l'USTH dont le nombre est nettement inférieur à ce qui était convenu dans l'accord intergouvernemental (40/ans)

18h : fin de la réunion



B. LECOUR



M. ASSAULT